

Mars 2014

# Directive Inondation

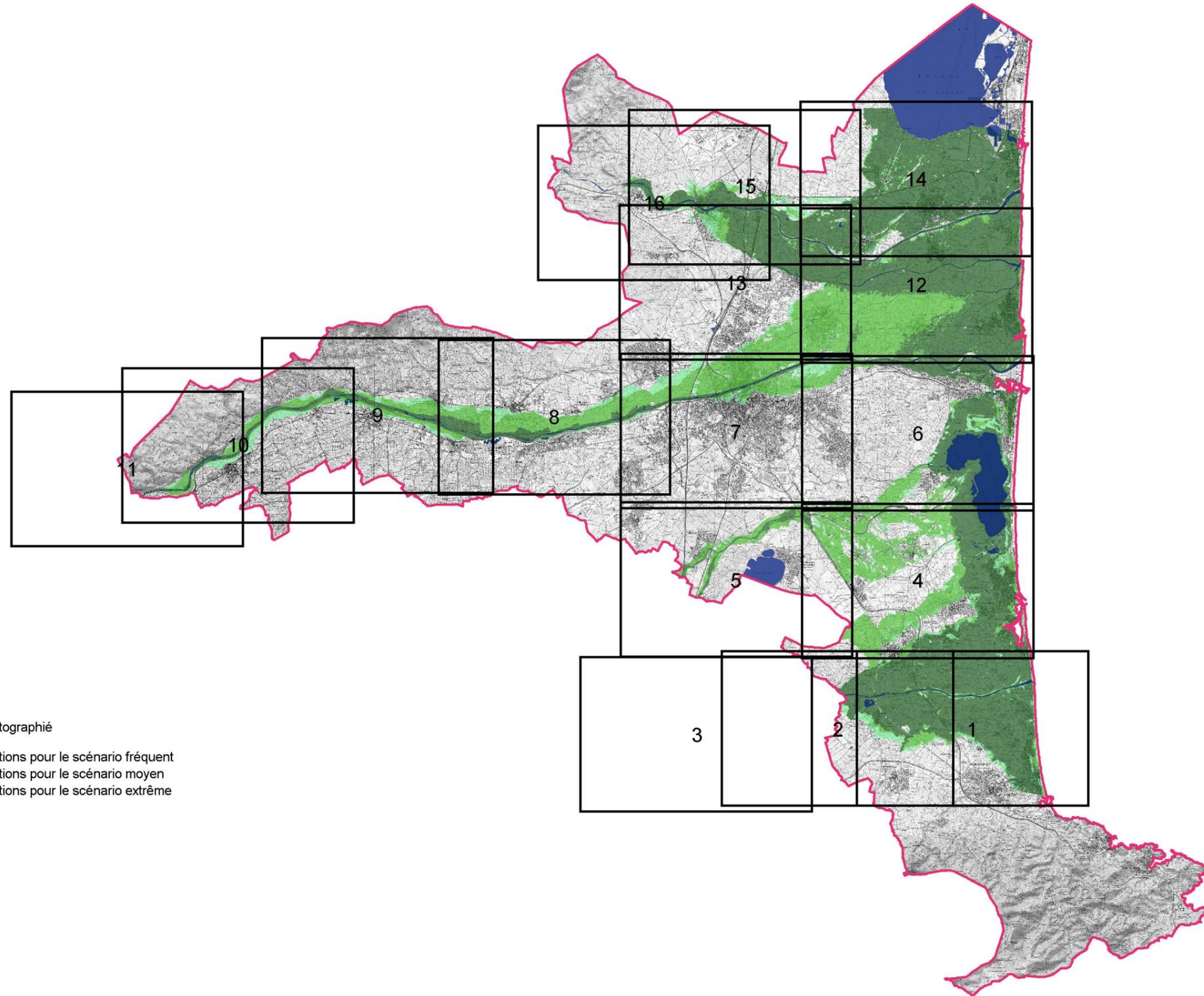
## Bassin Rhône- Méditerranée

### ***Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de PERPIGNAN – SAINT-CYPRIEN***

*Débordement de cours d'eau – l'Agly, le Réart, le Tech, la Têt*

Cartes de synthèse

# Atlas du TRI de Perpignan - Débordement de cours d'eau



- Secteur du TRI cartographié
- Emprise des inondations pour le scénario fréquent
- Emprise des inondations pour le scénario moyen
- Emprise des inondations pour le scénario extrême
- Limite de TRI
- Hydrographie



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 1



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON

Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

### Protection

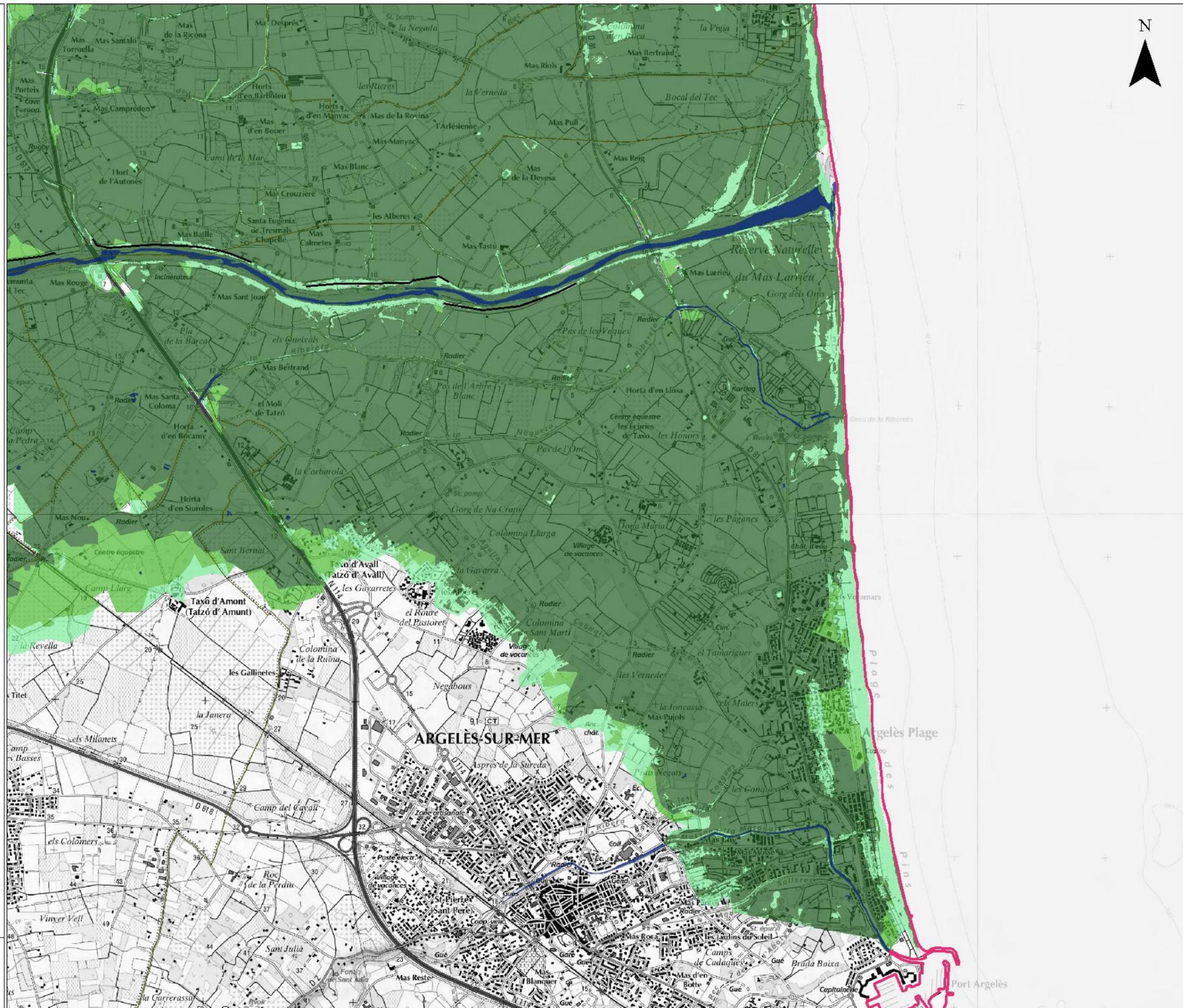
— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012

0 1 km



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 2



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

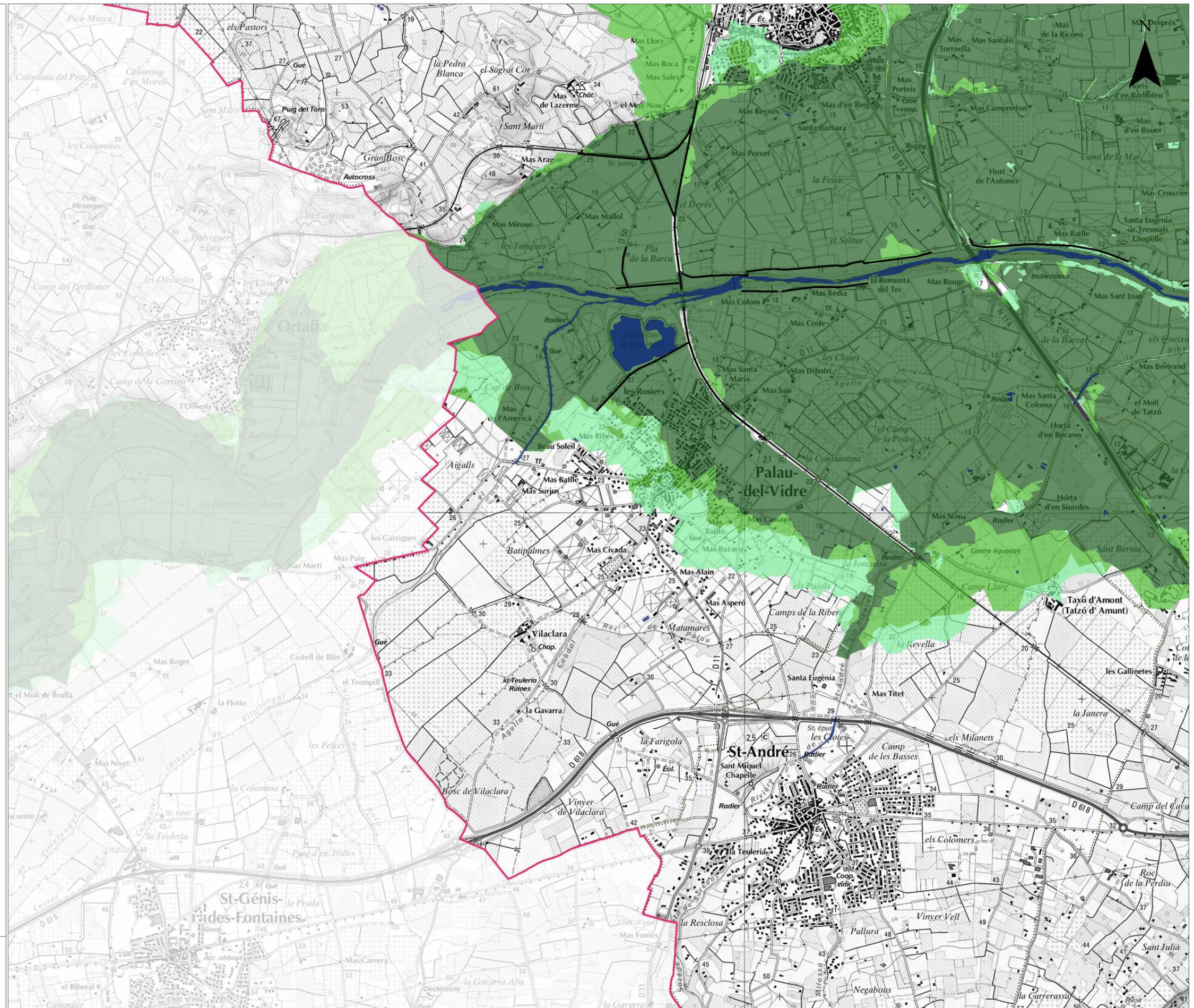
### Protection

Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 3



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

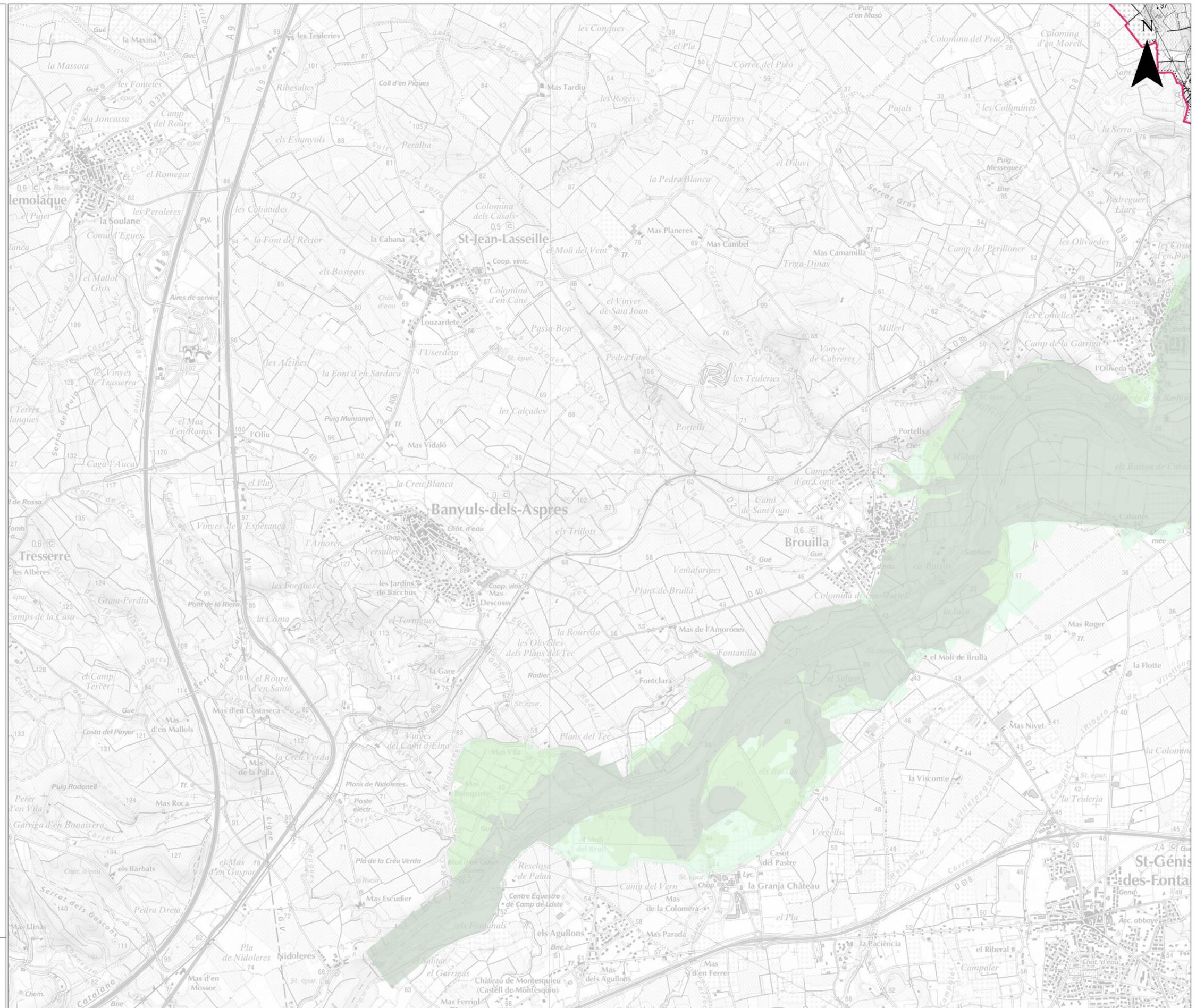
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 4



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

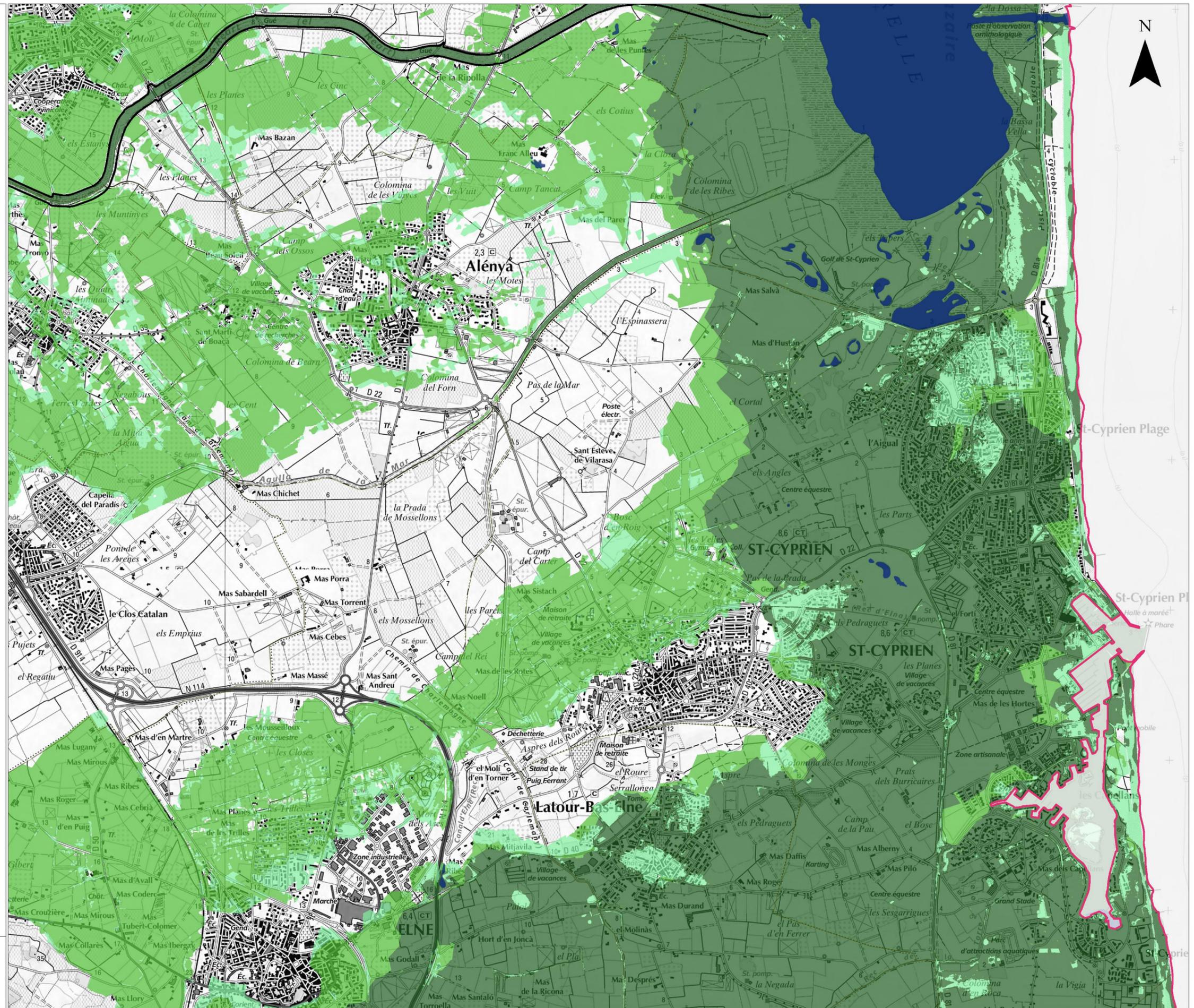
### Protection

Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 5



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

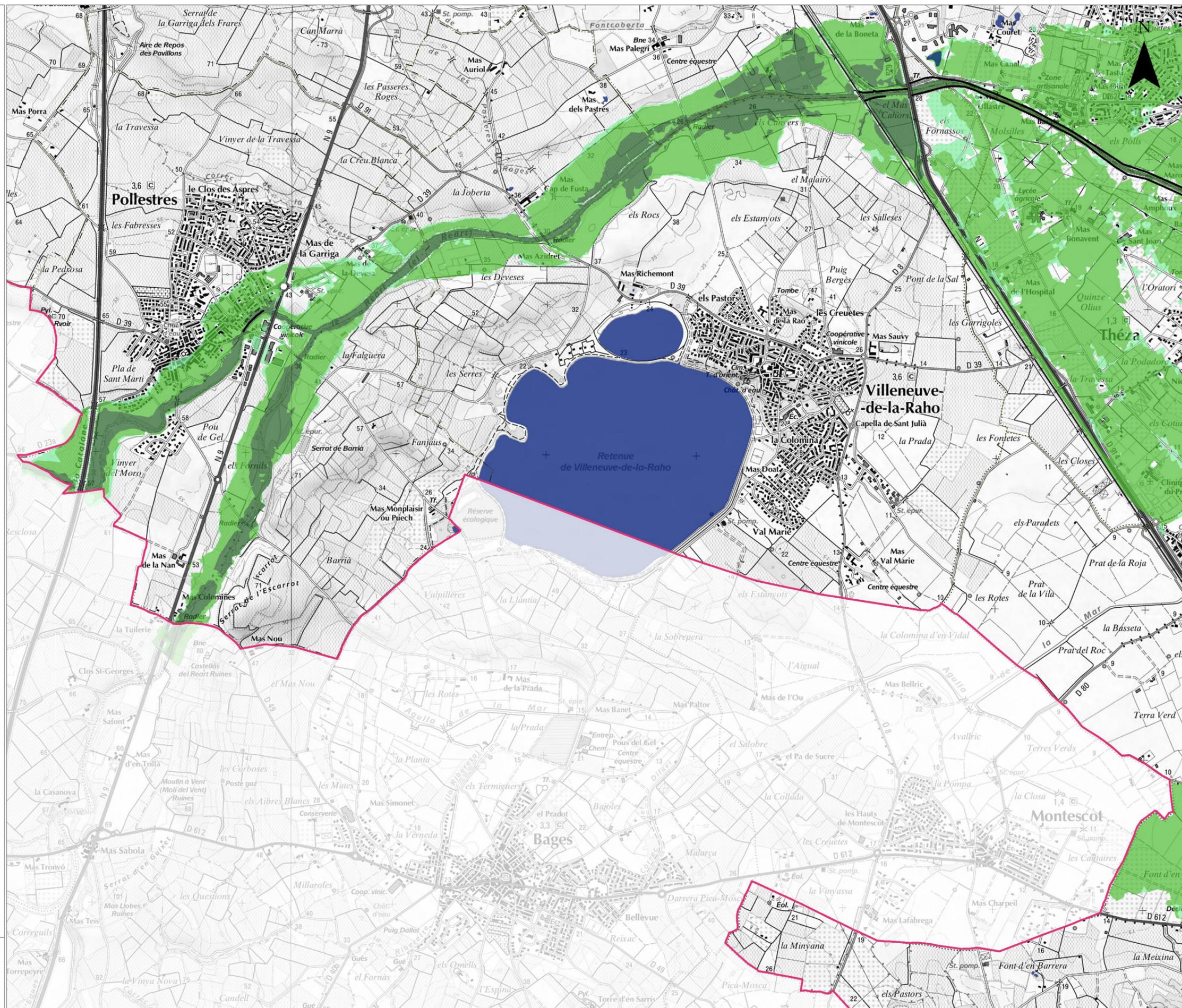
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 6



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

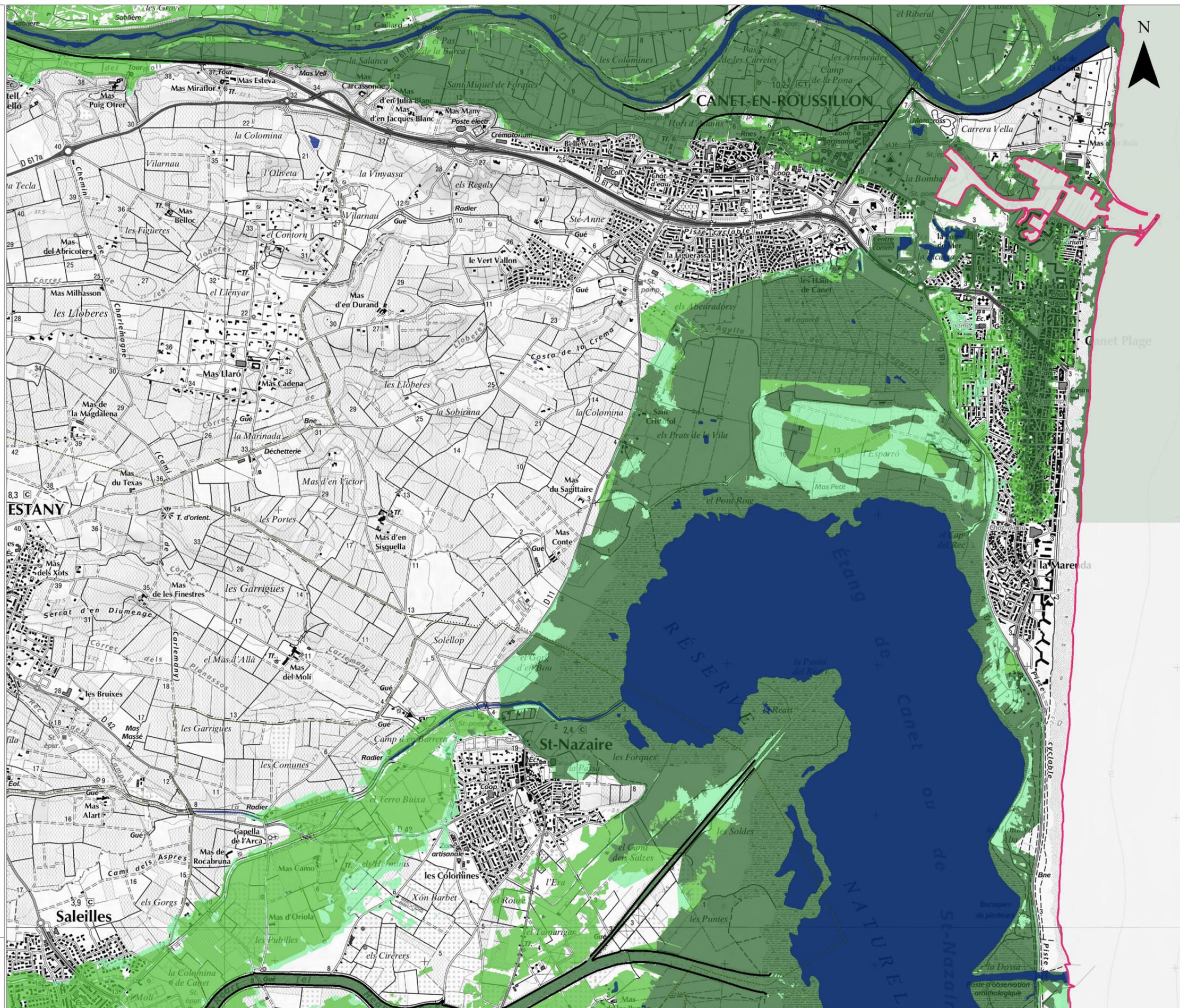
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 7



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

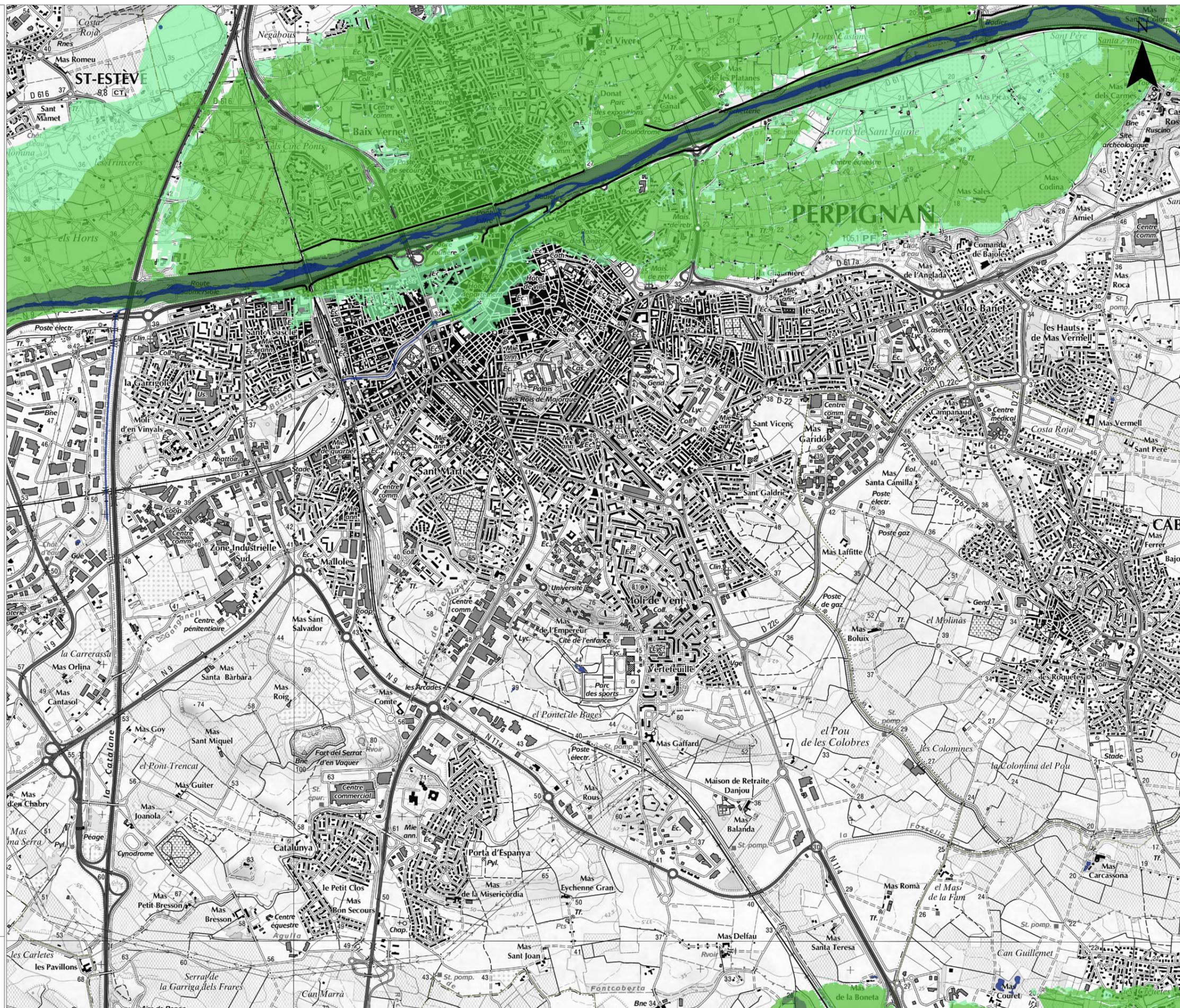
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



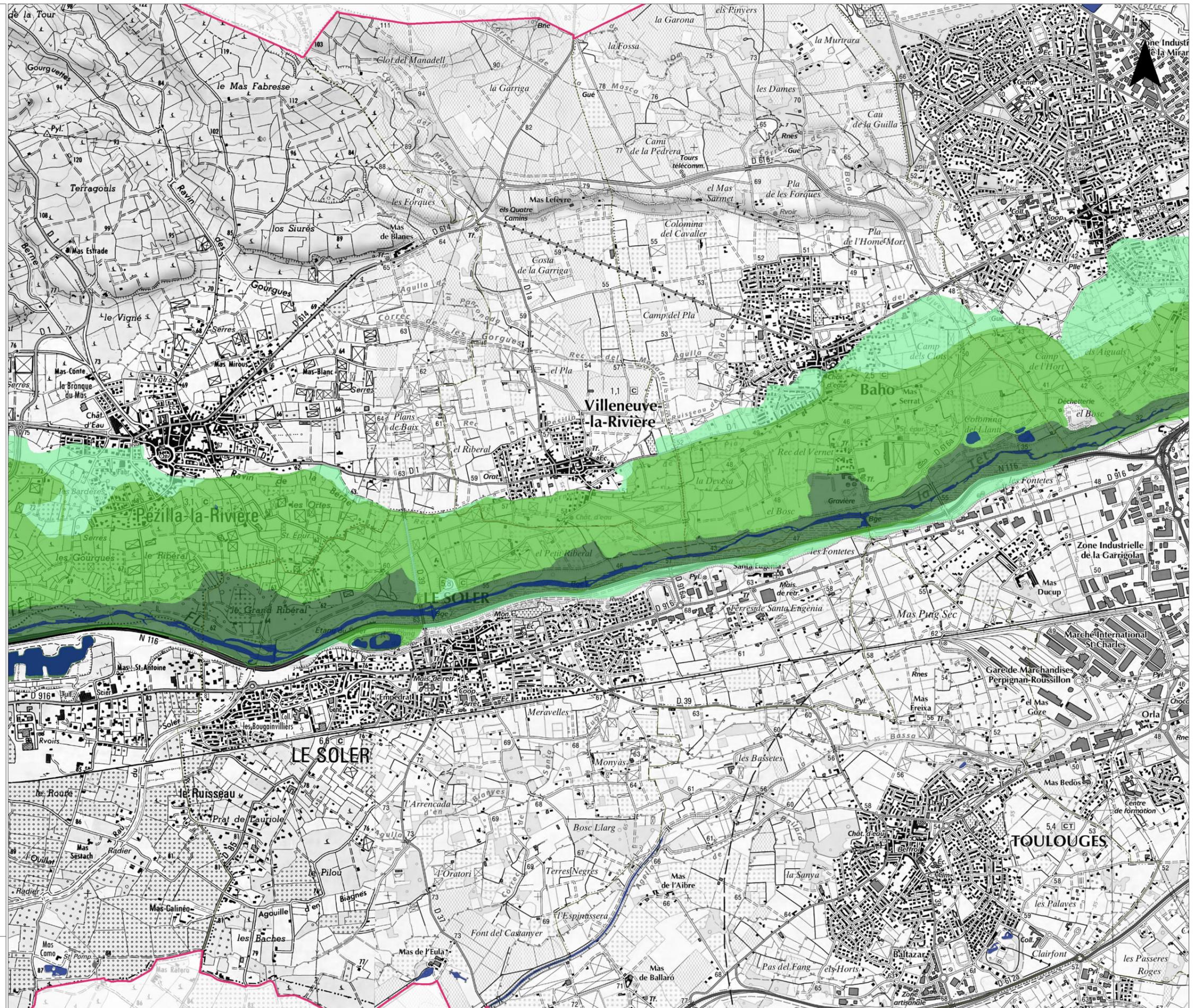
# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 8



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues



■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



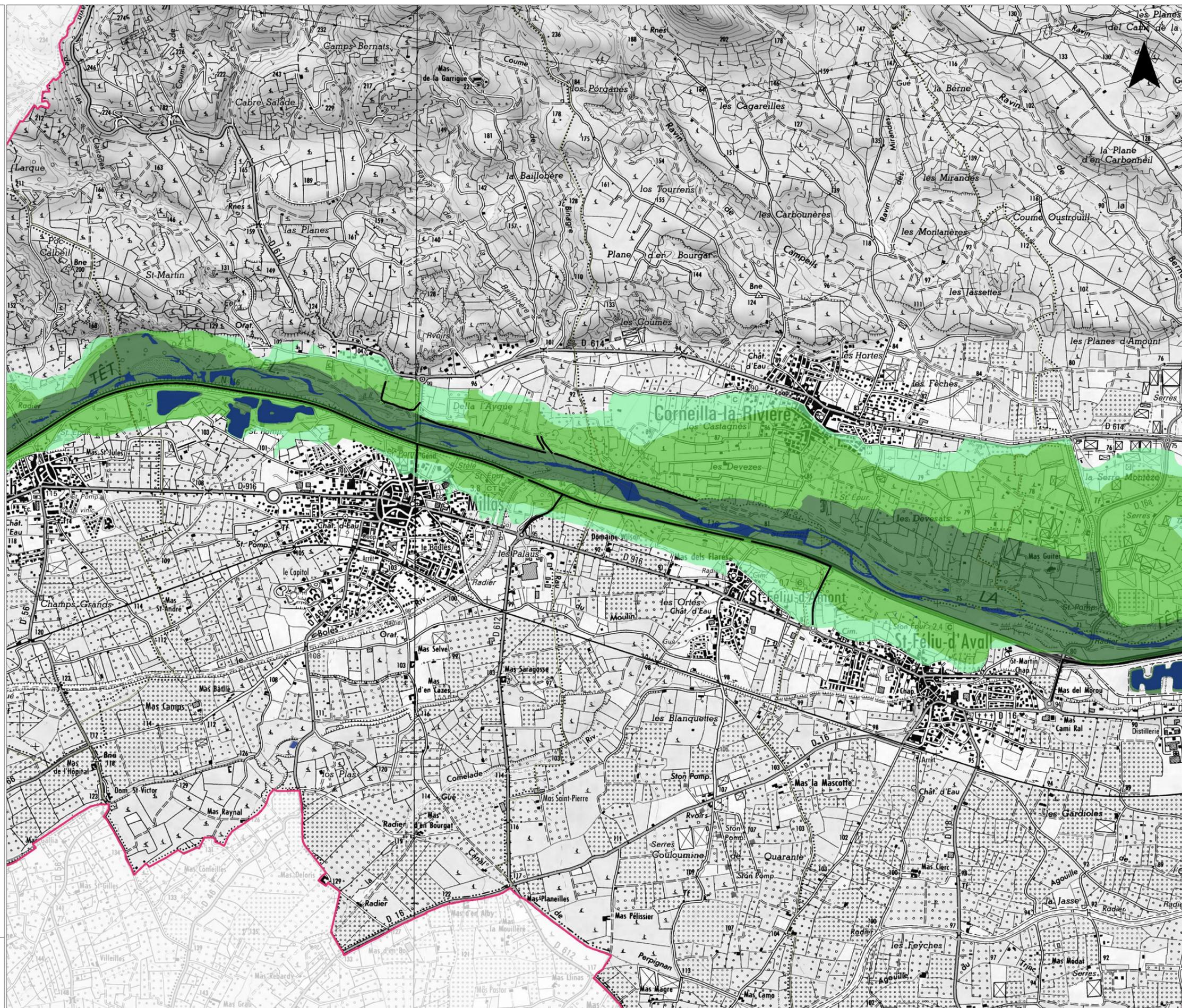
# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 9



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues



■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 10



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

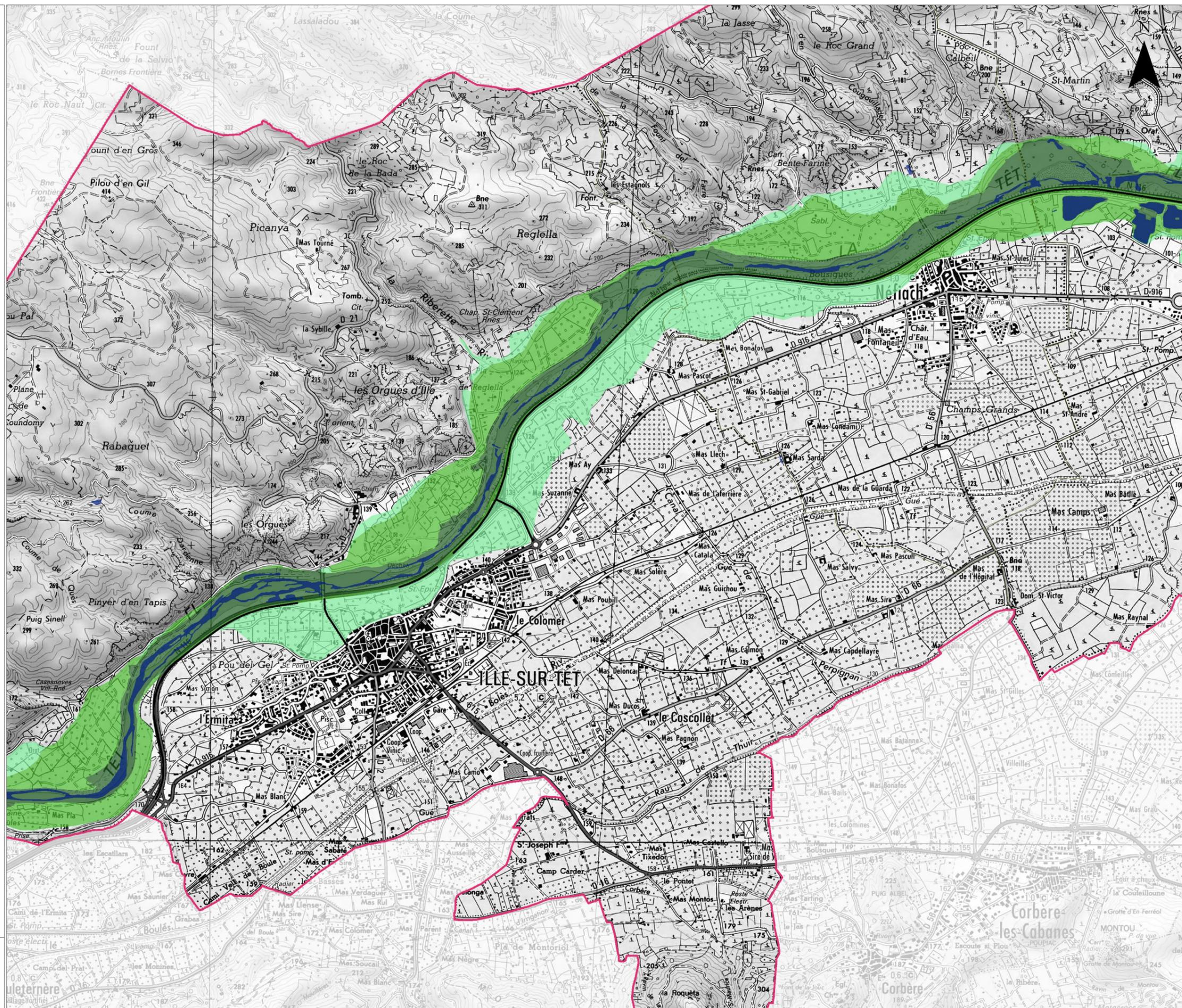
### Protection

Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 11



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

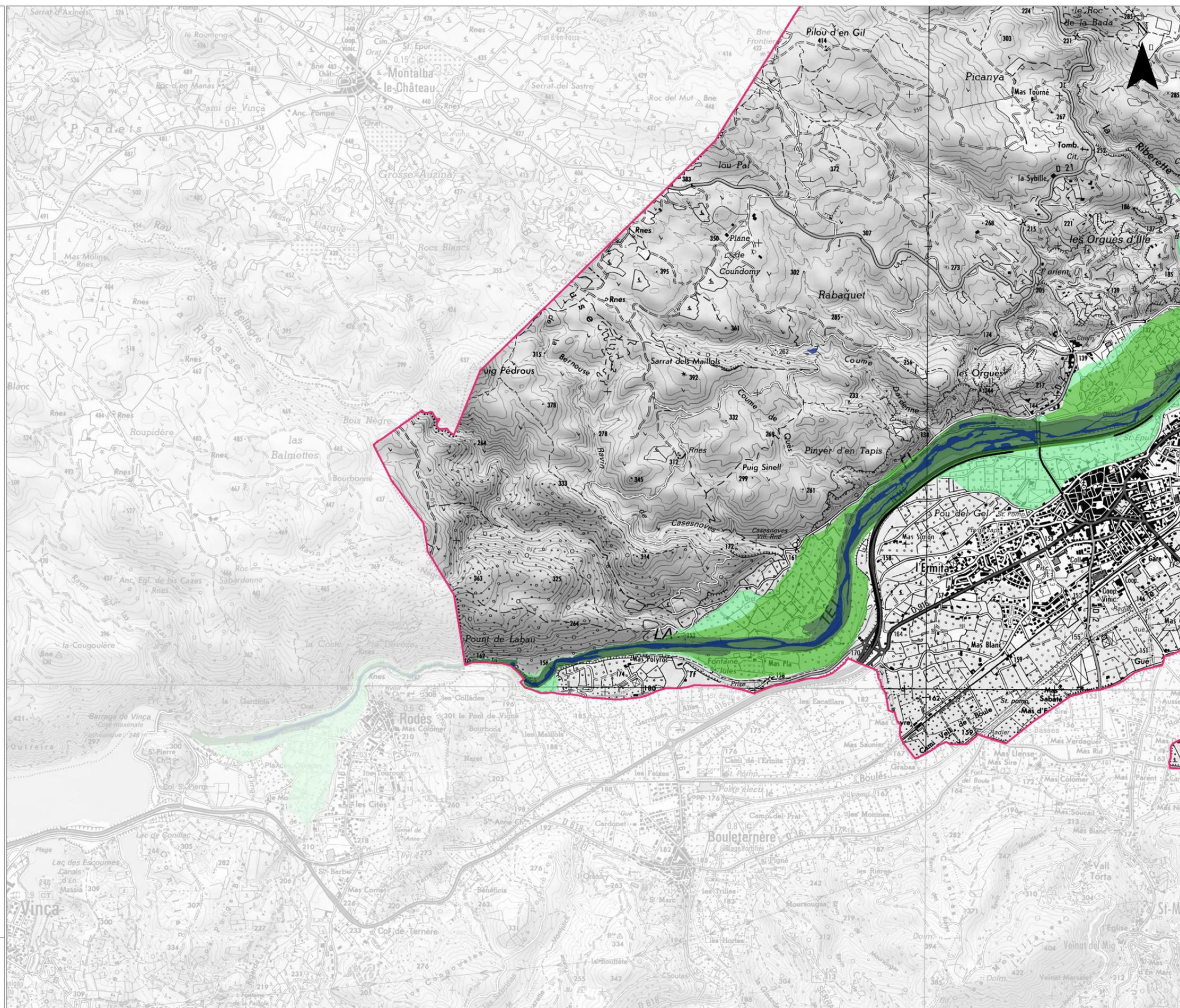
### Protection

Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 12



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

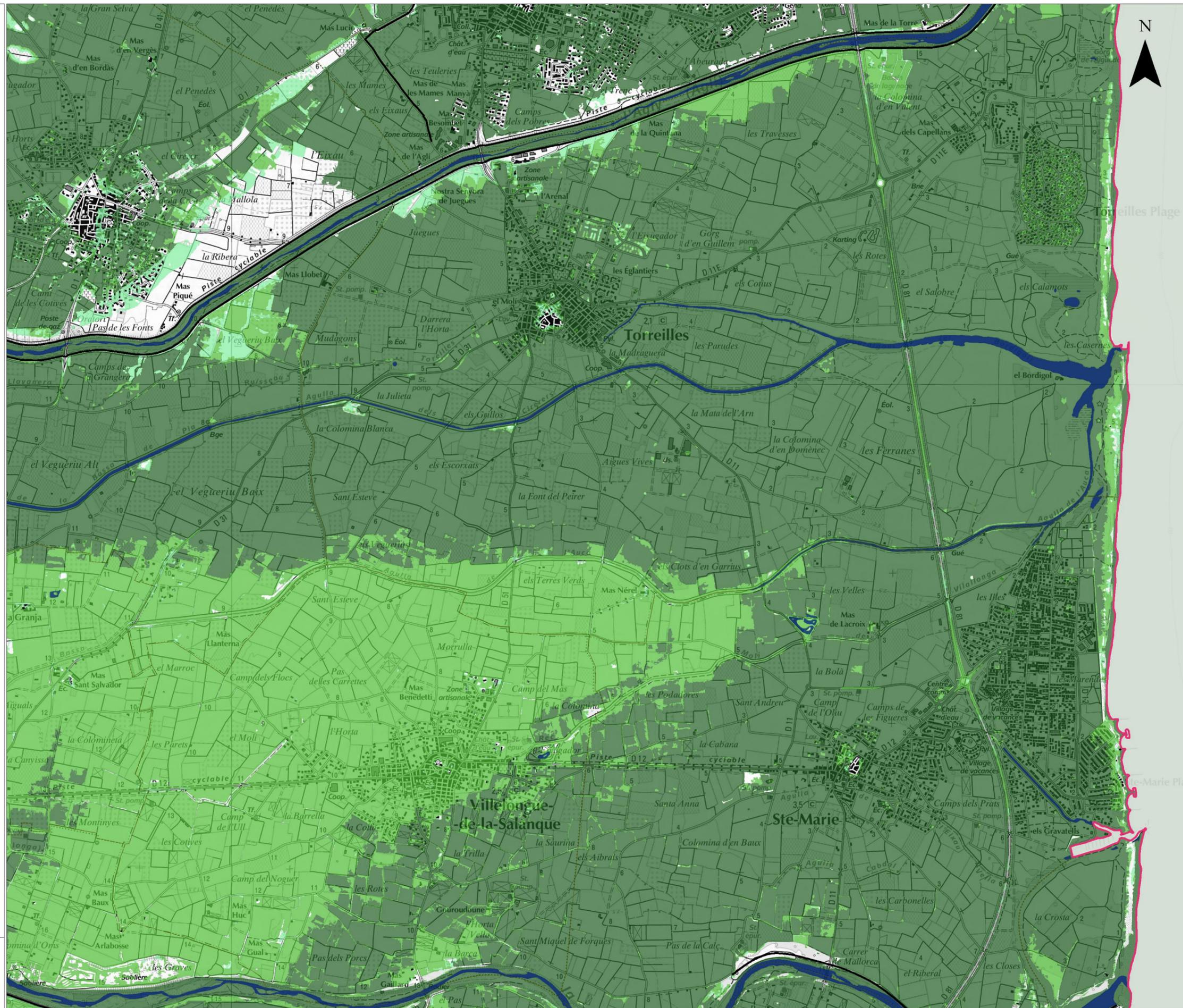
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 13



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

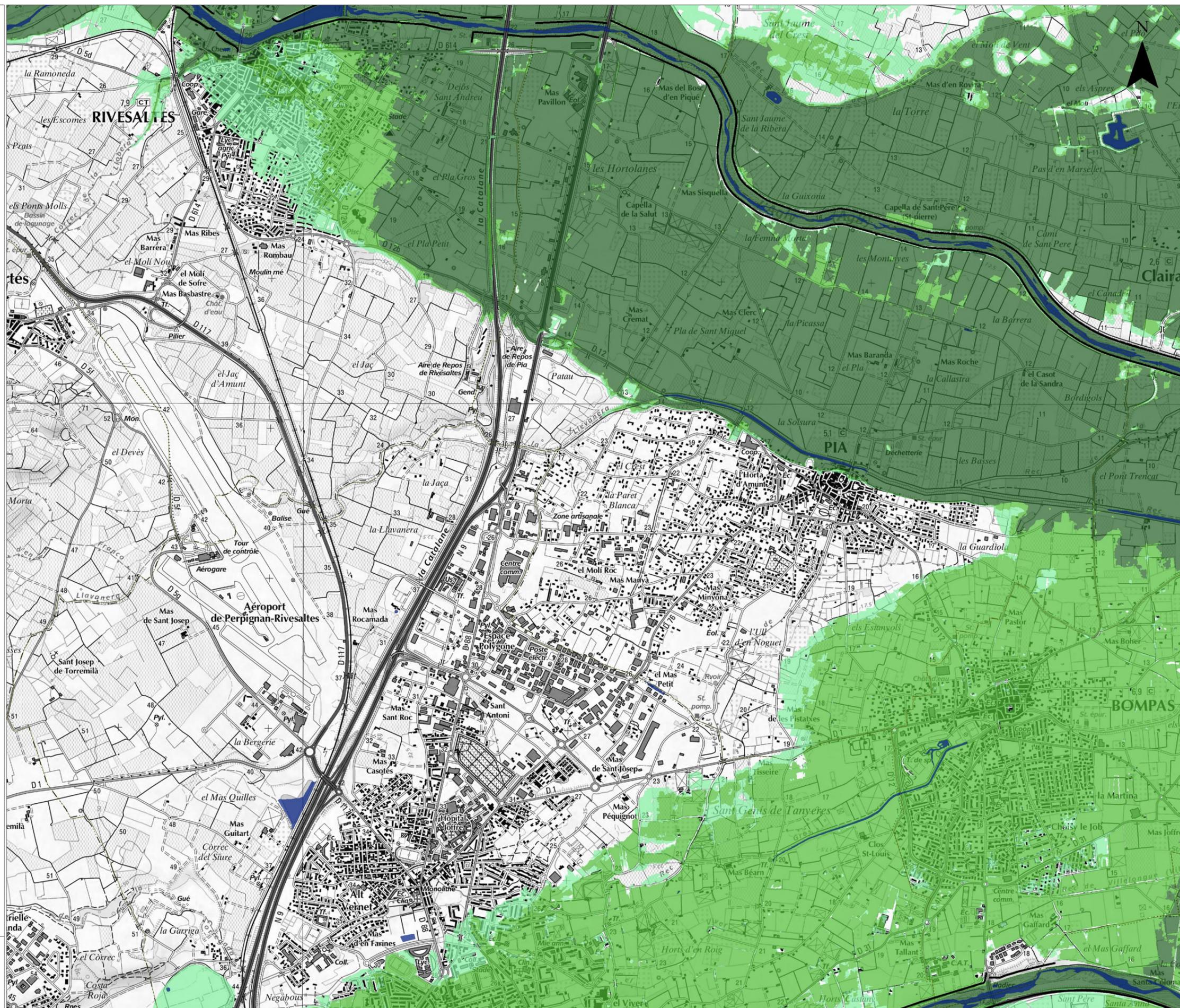
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 14



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

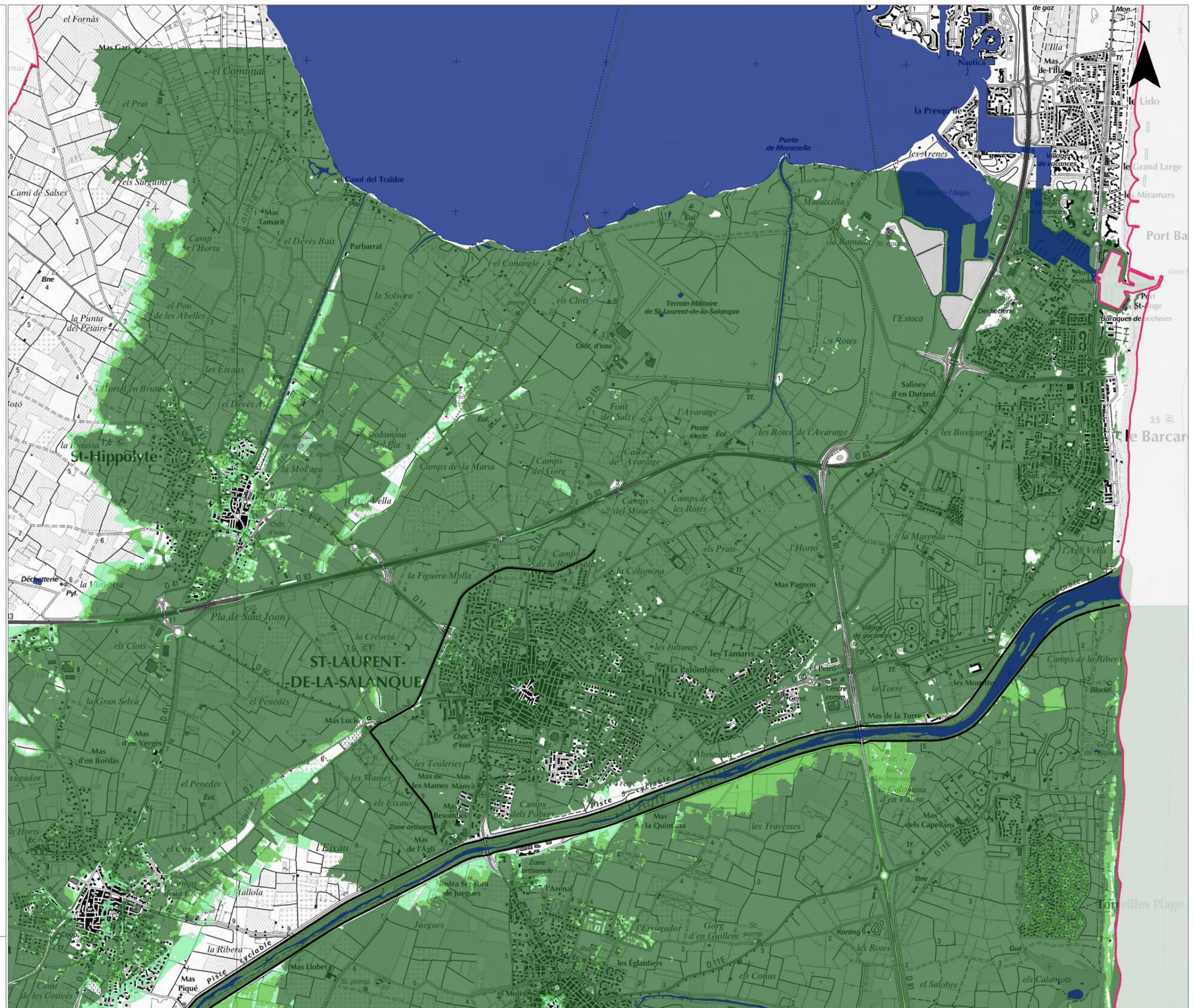
### Protection

Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 15



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

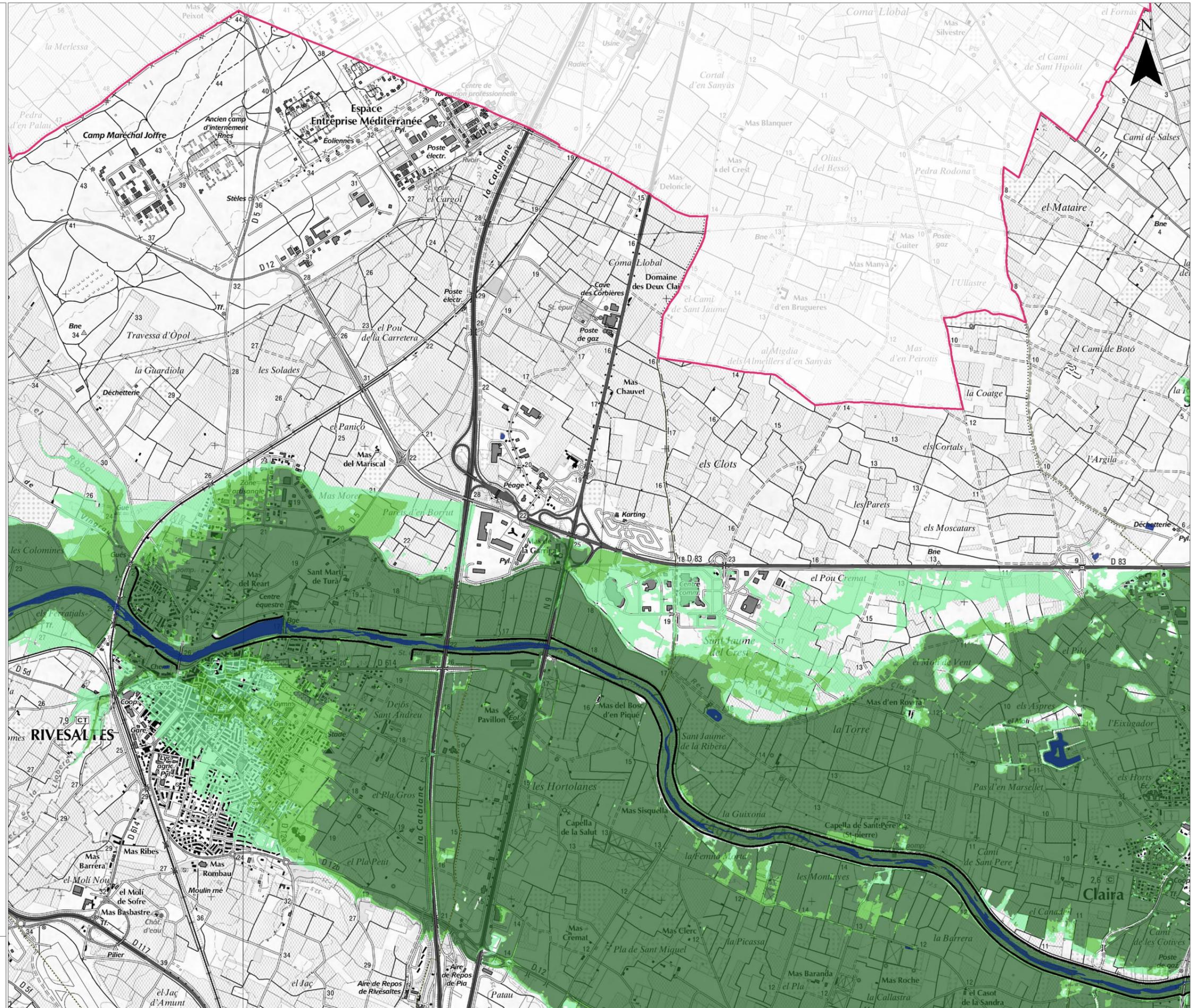
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



# CARTE DE SYNTHESE

Débordement de cours d'eau

## TRI de PERPIGNAN - Secteur 16



Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau, ni de tous les phénomènes de concomitance des crues

■ Lit mineur et zone en eau permanente

### Probabilité de crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

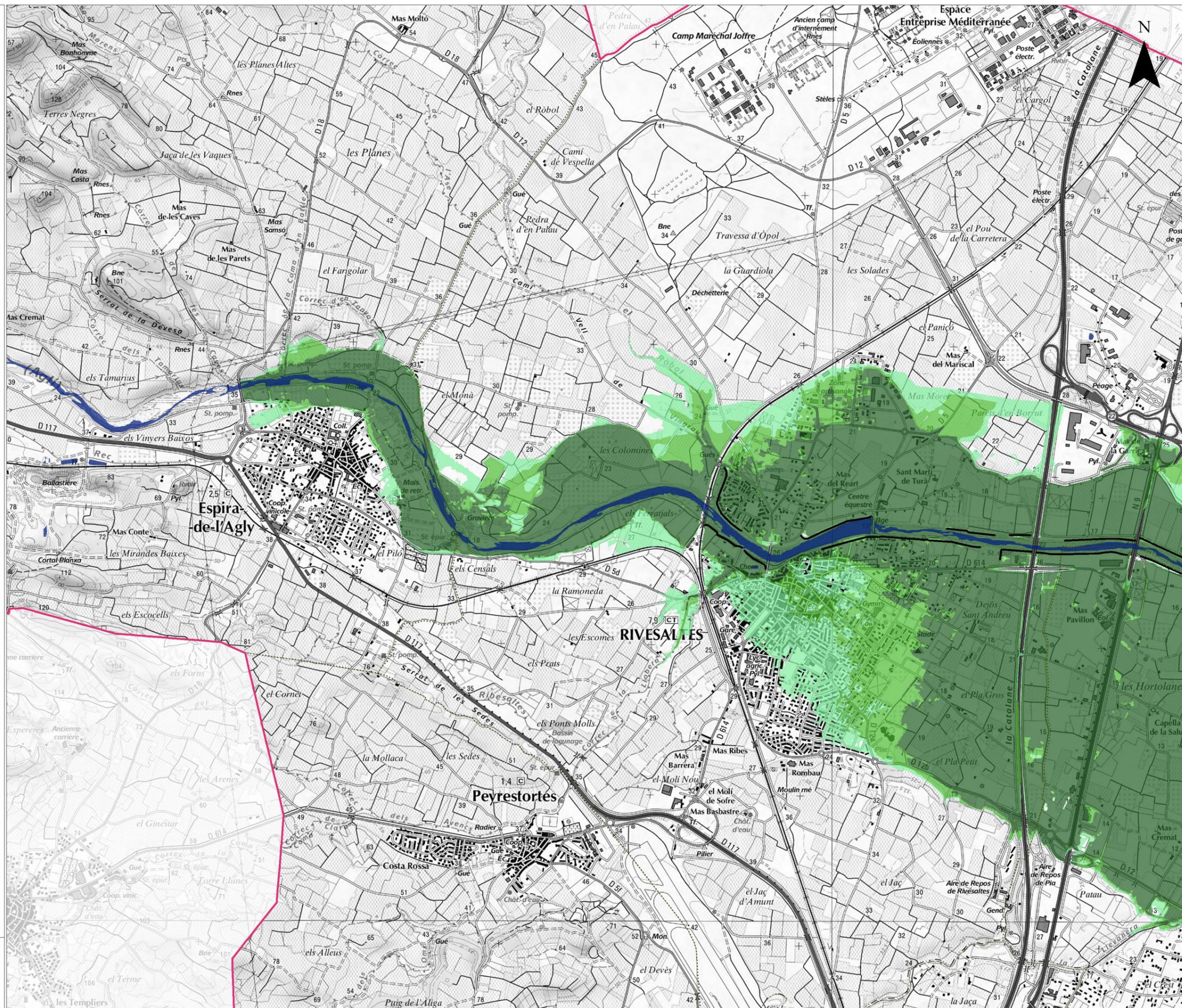
### Protection

— Ouvrage de protection

### Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)  
Année de production : 2014  
Protocole ministère du 8 janvier 2012



**Direction régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
délégation de bassin Rhône-Méditerranée**

34064 MONTPELLIER – CS 69007 - CEDEX 02

Tél : 33 (01) 04 34 46 64 00

Fax : 33 (01) 04 34 46 63 64

